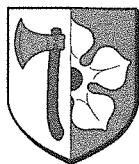


COMMUNE
DE
SCHIRRHEIN

67240



ARRETE MUNICIPAL

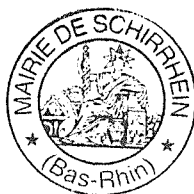
**portant réglementation temporaire de
circulation 6 rue des Bucherons du 20
juillet au 28 août 2026**

Le Maire de la Commune de SCHIRRHEIN

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-24, L2212-1 et suivants,
- VU le Code de la Route et notamment l'article R 110-1, R 110-2, R411-5 et suivants,
- Considérant l'incidence des travaux de raccordement au réseau électrique au droit du 6 rue des Bucherons à Schirrhein
- Vu la demande formulée par la Sté SOGECA de Herrlisheim pour le compte de la société SER

ARRETE

- Article 1 : La circulation des véhicules au droit du 6, rue des Bucherons, sera rétrécie en chaussée et le stationnement des véhicules et la circulation des piétons seront interdits dans l'emprise des travaux, du 20 juillet au 28 août 2026.
- Article 2 : La Société SOGECA, intervenante, installera les dispositifs de signalisation conformément à la réglementation en vigueur.
- Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bischwiller,
 - la Société
 - L'affichage.



Le Maire,

Patrick SCHOTT